

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2021

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Clermontois se sont réunis le jeudi 18 mars 2021 à 18h30.

Les conditions d'accueil dans la salle des assemblées du siège de la Communauté de communes du Clermontois n'étaient pas de nature à pas respecter les dispositions du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en vigueur. Par conséquent, la séance a été exceptionnellement délocalisée dans la salle du Grand air, 677 rue Pierre HAUTE-POTTIER à Breuil-le-Vert et l'accès du public était possible pour les personnes autorisées et dans la limite de 20 personnes (non compris les conseillers communautaires et personnel communautaire).

A cette occasion, le Conseil Communautaire a notamment décidé les points suivants :

1. Election de M. Xavier DELCROIX comme secrétaire de séance ;
2. Adoption, sans modification, du procès-verbal du conseil communautaire du 18 février 2021 ;
3. Compte-rendu des délégations d'attribution du Président ;
4. Commissions thématique : mise à jour ;
5. Transition Écologique : validation de l'étude de planification énergétique et de son plan d'actions ;
6. Mobilité : validation du Plan de Mobilité Simplifié du Clermontois issu de la démarche de plans de déplacements mutualisés du Sud de l'Oise ;
7. Patrimoine : commune d'Etouy - validation de la rétrocession foncière pour des ouvrages de gestion des eaux pluviales ;
8. Portage de repas à domicile : prix de vente du plateau repas fixé à 6,75 € à partir du 1^{er} juin 2021 ;
9. Contrat Service Public - Eau potable : surtaxe eau potable CC du Clermontois : 0,4418 € HT /m3 pour 2021 ;
10. Contrat Service Public - Assainissement : surtaxe assainissement CC du Clermontois : 0,9229 € HT /m3 pour 2021 ;
11. Budget communautaire : admission en non-valeur pour un montant total de 1 052,89 € ;
12. Budget communautaire : reprise des restes à réaliser 2020 aux budgets primitifs 2021 (Principal, cinéma) ;
13. Budget communautaire : reprise par anticipation et affectation provisoire des résultats 2020 aux budgets primitifs 2021 ;
14. Budget communautaire : clôture et révision des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) ;
15. Budget communautaire : vote des subventions aux associations pour un montant de 249 325,26 € ;
16. Budget communautaire : vote des taux de fiscalité 2021 :
 - 25,46 % pour le taux de Contribution Foncière des Entreprises ;
 - 9,44 % pour le taux de Taxe d'Habitation ;
 - 1,50 % pour le taux de Taxe Foncière sur les propriétés Bâties ;
 - 3,15 % pour le taux de Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties ;
 - 7,25% pour la TEOM ;
17. Budget communautaire : vote des budgets primitifs 2021 ;
18. Equipement communautaire: remboursement frais mise à disposition COVID 19 ;
19. Equipement communautaire : validation de la demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour le cinéma - Abrogation de la délibération 2020_08_08 du 10/12/2020 ;
20. Questions orales.

Lionel Ollivier
Président

Communauté de communes du Clermontois

